

2. A-t-on évalué cette campagne d'arrosage et, dans l'ensemble, l'a-t-on jugée efficace?

L'hon. John Roberts (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie):

1. a) Non, sauf pour les conseils techniques concernant les analyses pré-arrosage et post-arrosage.
- b) Non, sauf pour les conseils techniques concernant les analyses pré-arrosage et post-arrosage.
2. Oui. L'analyse, menée conjointement par la Forest Protection Limited, le ministère des Richesses naturelles du Nouveau-Brunswick et le Centre de recherche forestière des Maritimes, révèle que le programme d'arrosage des deux années a, d'une façon générale, atteint son objectif concernant la protection des arbres.

[Traduction]

M. Collette: Je demande, madame le Président, que les autres questions restent au *Feuilleton*.

Mme le Président: On a répondu aux questions énumérées par l'honorable secrétaire parlementaire. Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE

DÉCRET CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT D'UN DÉPARTEMENT D'ÉTAT CHARGÉ DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

L'hon. Yvon Pinard (au nom du premier ministre) propose:

Que l'Adresse, dont le texte suit, soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Edward Richard Schreyer, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

La Chambre des communes ayant examiné le texte proposé du décret déposé à la Chambre le 21 avril 1980, relativement à l'établissement d'un département d'État chargé du Développement social, la prie de bien vouloir approuver ledit décret.

L'hon. Jean Chrétien (ministre de la Justice): Madame le Président, je voudrais présenter la motion visant à créer un nouveau mécanisme qui exercera une influence importante sur le développement de la politique sociale au Canada. Il s'agit d'un petit département qui portera le nom de département d'État chargé du Développement social. Cette initiative nous permettra d'intégrer nos programmes sociaux actuels ainsi que de développer des politiques sociales plus équitables dans l'avenir.

[Français]

Au cours des 20 dernières années, le Canada a vu se réaliser une profonde réforme sociale. Nous avons mis sur pied le régime d'assistance publique du Canada, le régime de pensions du Canada, le supplément de revenu garanti, l'assurance-maladie et une myriade d'autres nouveaux programmes à caractère social. Nous avons grandement amélioré les allocations familiales et les prestations de sécurité de la vieillesse, et nous avons été les premiers à recourir aux crédits d'impôt pour aider les ménages avec des enfants.

Développement social

Tous les Canadiens peuvent être fiers de ces programmes, qui ont grandement contribué à leur bien-être. Toutefois, il ne faudrait pas croire que tout cela s'est fait sans difficulté. La complémentarité entre les programmes n'a pas toujours été parfaite. Parfois aussi, les dépenses ont dépassé ce que l'on avait prévu pour obtenir les résultats escomptés. Les priorités du gouvernement n'ont pas toujours été très claires. De plus, nous n'avons pas encore résolu les grands problèmes sociaux de notre pays. La répartition des revenus au Canada reste sensiblement la même malgré tous les changements survenus en matière de politique sociale au cours des années 1960 et 1970. Le crime et la pauvreté n'ont malheureusement pas disparu. Le Canada compte aujourd'hui plus d'enfants pauvres qu'il y a dix ans, et bien des retraités font encore face à des problèmes. La plupart des Canadiens n'ont encore aucun régime de pensions si l'on excepte celui du secteur public.

[Traduction]

Nous avons eu l'impression, en reprenant le collier, que nous pouvions faire encore mieux qu'avant et nous nous sommes promis de poursuivre nos efforts afin de perfectionner davantage le processus de formulation des politiques.

Les députés connaissent déjà d'après le discours du trône la détermination de notre gouvernement à traiter des problèmes sociaux urgents tels que la création d'emplois et les revenus des personnes âgées. Les députés se souviendront également de l'engagement du premier ministre (M. Trudeau) au cours de la récente campagne électorale à financer à long terme des dépenses sociales additionnelles en opérant des coupures dans les programmes existants ou en augmentant les revenus gouvernementaux. Notre engagement dans le domaine de la justice sociale et de la responsabilité fiscale est clair. Je dis à la Chambre aujourd'hui que nous ne pouvons espérer atteindre ces objectifs, c'est-à-dire améliorer le contenu des politiques, sans améliorer d'abord les mécanismes d'élaboration des politiques sociales.

Ce concept sera déjà familier à quelques députés, particulièrement ceux des banquettes de l'opposition. En présentant cette motion, je veux reconnaître le progrès réalisé par le gouvernement précédent dans l'intégration de la gestion financière avec l'élaboration des politiques. J'espère donc que nos vis-à-vis voudront bien accorder leur assentiment à cette motion.

Eux aussi veulent voir nos dollars aller là où ils sont les plus nécessaires. A cette fin, il est essentiel, premièrement, que des plafonds soient fixés aux dépenses et que toute augmentation des dépenses soit fondée sur une planification soignée et des prévisions solidement établies; deuxièmement, que le financement des nouveaux programmes prioritaires soit assuré grâce aux économies réalisées à d'autres articles du budget; troisièmement, que les ministres pèsent le pour et le contre avant d'arrêter leur choix sur les propositions qu'ils présenteront à la Chambre et, quatrièmement, que le choix d'un programme s'appuie sur les conseils de tous les ministres du secteur.

[Français]

Il nous faut des limites de dépenses bien établies. Il nous faut également un mécanisme qui permette aux ministres de bien définir leurs priorités, de comparer les diverses options proposées et d'opérer un choix bien tranché parmi les gammes quasi infinies de propositions qui leur sont présentées. C'est de cette manière, monsieur le président, et de cette manière